

1
(N^o 229.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande des nommés Corneille, Pierre-Jean et Jean-François Greefs.

MESSIEURS,

Par requête, en date du 15 décembre 1838, les nommés Corneille, Pierre-Jean et Jean-François Greefs, tous trois propriétaires et cultivateurs à Calempthout, demandent la naturalisation ordinaire.

Le premier est né à Ossendrecht (Hollande), le 4 novembre 1793 ; le deuxième y a vu le jour le 13 décembre 1803, et le troisième, le 30 octobre 1805. Ils habitent la commune de Calmpthout depuis le 17 septembre 1809, et, conséquemment, depuis plus de trente-deux ans.

La moralité des pétitionnaires est irréprochable ; ils sont propriétaires-cultivateurs, et vivent dans l'aisance.

Toutes les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir favorablement leur demande.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÏNÉ.